### Comment arriver:

Informations sur le portail du tourisme de la Province de Pesaro et Urbino: http://www.turismo.pesarourbino.it/fr/comment-arriver.html

### Logement:

Nous avons une convention avec les résidences universitaires:

«Colle» (http://www.collegiocolle.it/), à 1 km de la Faculté de droit, (18€/nuit).

Pour informations et pour réserver une chambre: *collegiocolle@ersurb.it*; Tél.: (+39)0722 302200.

«Collegio Internazionale»\* (www.collegiointernazionaleurbino.it), au centre-ville, (25€/nuit). Pour informations et pour réserver une chambre: collegiointernazionale@ersurb.it; Tel. (+39)0722 377600.

**Hôtels, country guesthouses, Bed & Breakfast**: I.A.T. (Tourist Information and Reception) www.urbinoculturaturismo.it – via Puccinotti n. 35 – 61029 Urbino (PU);

Tel. +39 0722 2613, Fax +39 0722 2441, email: iat.urbino@provincia.ps.it.

## Inscription:

Date limite pour la présentation des demandes de participation: 01.08.2015

La demande de participation est disponible sur le site internet: http://seminaire.uniurb.it/

La demande signée doit être envoyée à l'adresse e-mail seminaire@uniurb.it.

Après la confirmation de l'admission, envoyée avec un e-mail par le Secrétariat du Séminaire, le participant pourra compléter la procédure d'enregistrement *online*.

Le document généré à la fin de la procédure *online* doit être imprimé et délivré au Secrétariat le premier jour du cours avec une photographie (format passeport).

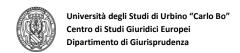
Frais de participation : 300€

La participation au cours (avec épreuves finales) confère:

- Primo livello – preliminare (Première année)
 - Secondo livello – intermedio (Deuxième année)
 - Terzo livello – avanzato (Troisième année)
 9+3 CFU/ECTS
 - Terzo livello – avanzato (Troisième année)

La participation au cours (sans épreuves finales) est reconnue par une attestation de participation.

La participation au Séminaire est reconnue au titre de la formation professionnelle des avocats en Italie (à hauteur de 24 crédits) et en France.





# 57<sup>ème</sup> Séminaire de Droit Comparé et Européen

fondato nel 1959 da Enrico Paleari e Germain Brulliard

17 – 29 août 2015







<sup>\*</sup>disponible seulement pour la semaine 24-29 août 2015

Le Séminaire d'été de Droit comparé et européen d'Urbino a été créé en 1959 à l'initiative commune de juristes italiens et français. Il a pour objet de développer la connaissance du droit comparé, européen, international et international privé et de faciliter la rencontre de juristes venus principalement, mais non exclusivement, des pays de l'Union.

Les cours sont donnés en français, italien ou anglais. Une traduction synthétique dans les autres langues est assurée sur demande. La participation au séminaire peut être prise en compte au titre de la formation professionnelle des avocats et notaires.

Organisation scientifique: Ilaria Pretelli

 $\textbf{Informations et inscription:} \ Edo ardo \ Rossi-edo ardo.rossi@uniurb.it$ 

seminaire@uniurb.it
http://seminaire.uniurb.it/

+39 0722 303250

#### Cours

Œuvres des arts appliqués: emprise et limites du principe européen de nondiscrimination

Marie-Elodie ANCEL, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil, Paris XII

Law and practice in International Contract Law: Case studies in Oil & Gas Contracts **Eleonora BALLARINO,** Avvocato internazionalista

La protection des données personnelles en France et en Italie à l'aune du droit européen

Francesca BOLOGNA, Avvocato internazionalista

L'immunità parlamentare a livello europeo

Robert BRAY, Secretariat of the Committee on Legal Affairs, European Parliament

Comparative and European taxation. Comparative tax incentives for research & Development (R&D)

Georges CAVALIER, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin, Lyon 3

Contratti complessi in diritto internazionale privato

Tuto ROSSI, Avocat, Notaire et Chargé d'enseignement à l'Université de Fribourg

Les questions contemporaines dans le domaine de l'arbitrage international: L'interaction avec la médiation et autres MARC

Martin SVATOS, Mediator and Arbitrator

A la recherche d'une coordination des compétences universelles civiles entre l'Union européenne et les Etats tiers

Chris THOMALE, Professeur à l'Université de Heidelberg

## Conférences de prestige

Le droit pénal européen 2.0

Alessandro BONDI, Professore all'Università degli Studi di Urbino Carlo Bo

La direttiva sulle azioni di risarcimento del danno antitrust ANDREA GIUSSANI, Professore all'Università degli Studi di Urbino Carlo Bo

Il diritto internazionale privato sammarinese **Luigi MARI,** Professore all'Università degli Studi di Urbino Carlo Bo\*

Le Règlement Bruxelles I bis et la Convention de Lugano Alexander R. MARKUS, Professeur à l'Université de Berne

La filiazione tra bilanciamento dei diritti e ordine pubblico Paolo MOROZZO DELLA ROCCA, Professore all'Università degli Studi di Urbino Carlo Bo

Le 17 août 2015: une révolution pour les successions internationales?

Cyril NOURISSAT, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Ancien Recteur d'Académie

Le misure provvisorie nella rifusione del regolamento Bruxelles I Ilaria PRETELLI, Collaboratrice scientifica, Istituto svizzero di diritto comparato

# Aperçus de l'activité notariale en Europe

**Paolo PASQUALIS,** Notaio, Consigliere di Amministrazione Fondazione Italiana del Notariato

Elisabetta BERGAMINI, Notaio, Professore all'Università di Udine Corrado MALBERTI, Notaio, Professore all'Università di Lussemburgo

<sup>\*</sup>participation à confirmer